



L'info des PEP Brétil'Armor

Les PEP BA acteurs engagés du secteur Médico-Social

DANS CE NUMÉRO

Le secteur sensoriel des PEP B'A

Les enfants du DITEP aux jeux paralympiques

Sensibilisation au handicap et à l'autisme : agir sur l'environnement scolaire

Chères adhérentes, chers adhérents,
Chères amies, chers amis,

Notre principal secteur d'intervention, le secteur médico-social, est un champ particulièrement complexe du fait de la diversité de nos établissements et services. Financés principalement par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, nos établissements se doivent d'accompagner et prendre en compte les évolutions décidées par les autorités en charge du pilotage de ces politiques publiques.

Passé peu à peu d'une logique de structure à celle de prestations auprès des usagers, ce mouvement de transformation nous amène à une profonde modification du fonctionnement de notre organisation et des pratiques des professionnels dans ce secteur. Il induit également l'accélération du processus d'inclusion et d'autodétermination des usagers, le passage d'une logique de places à celle de parcours. Il nous oblige enfin à réinterroger le pilotage interne de ce secteur tant par le Conseil d'Administration que par la direction générale du siège qui doivent accompagner au quotidien les impacts de cette transformation sur les pratiques dans nos établissements et services.

Un véritable acteur de la transformation sociale

La réussite de ce défi, qui représente un effort commun, nous placera auprès de tous les observateurs et décideurs comme un véritable acteur de la transformation sociale au service des populations les plus vulnérables.

Elle nous permettra également de poursuivre la construction de Brétil'Armor sur tous nos territoires d'intervention en conformité avec les valeurs et orientations affirmées dans notre projet associatif.

Chères adhérentes, chers adhérents, la lecture ce bulletin trimestriel dédié au secteur médico-social est l'occasion de vous communiquer le sens des transformations que nous engageons dans le secteur. Une présentation par nos professionnels de quelques unes des nombreuses actions qu'ils réalisent au quotidien sur les territoires, dans leurs établissements au service des populations, vaut mieux qu'un long discours et me donne l'occasion de les remercier pour leur engagement au service de l'association et des publics qui lui sont confiés.

La réorganisation du secteur se poursuit par le transfert en cours de certains services à l'étroit dans leurs lieux de travail actuels vers nos nouveaux locaux, bien situés, accessibles à tous et qui abrite également notre siège. L'aménagement de ces nouveaux locaux a été le fruit d'un long travail de collaboration pour améliorer les conditions de travail des professionnels et l'accueil du public.

Ces nouveaux locaux sont un outil au service d'une association, Brétil'Armor, née de la fusion des associations départementales d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor décidée il y a maintenant cinq ans. Son inauguration officielle, à laquelle vous serez bien évidemment invités, est prévue avant la fin de cette année.

Je vous remercie pour votre confiance.



Daniel Troadec
Président de
l'association des
PEP Brétil'Armor



Les dates clés de l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles

La loi du 30 juin 1975 consacre l'autonomie du champ social et médico-social. La loi définit ce qu'est une prise en charge globale adaptée tenant compte de l'ensemble des besoins de la personne. Ainsi, elle repose sur la possibilité de médicaliser les établissements recevant les personnes vulnérables.

La loi du 2 janvier 2002 cherche à renforcer la protection des publics en mettant l'usager au centre du dispositif. Elle préconise la diversification de l'offre entre établissements et services, les modes de prise en charge. Elle souhaite mieux organiser la coordination entre l'état et les départements, les établissements et services, les autorités de tarification et les institutions sociales et médico-sociales.

La loi du 11 février 2005 dite loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe de la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale. Elle garantit à la personne en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. La loi crée un lieu unique d'accueil et de reconnaissance des droits, la MDPH.

Dates d'ouverture des dispositifs et établissements pour personnes déficientes visuelles :

Septembre 1962, ouverture de la première classe spécialisée à l'école élémentaire Liberté à Rennes.

Septembre 1975, ouverture d'une école primaire spécialisée, boulevard de la liberté

La ville de Rennes et l'inspection académique envisagent la création d'un établissement médico-social à la demande des familles. En janvier 1984 son installation est prévue dans le groupe scolaire Albert de Mun

Arrêté préfectoral du 29 octobre 1984 autorisant la création du Centre d'Éducation Sensorielle pour Déficients Visuels et Aveugles (CESDVA). Sa gestion est confiée aux PEP d'Ille et Vilaine. Le CAMSP de la rue de Brizeux est associé au projet.

1er septembre 1985, ouverture du CESDVA.

En 1990 des moyens en personnels éducatifs, para-médicaux et médicaux sont créés au CESDVA

Par Arrêté préfectoral en date du 12 juin 1990 sont créés au CESDVA, un service d'aide à l'Acquisition et à l'Intégration Scolaire (S3AIS) aujourd'hui S3AS, une Section d'Éducation Spécialisée (SEES) et une Section d'Éducation pour handicaps Associés (SEHA), un Service de Transcription et d'Adaptation Documentaire (STAD).

Août 1994. Création d'un service de "Placement Familial Spécialisé" commun au CESDA et à Kerveiza.

Le 8 avril 2006 le CESDVA devient Centre Angèle Vannier à l'occasion de ses 20 ans d'existence.

Dates d'ouverture de l'institut d'éducation sensorielle pour personnes déficientes auditives

Création de Kerveiza (Maison de la communication en breton) en septembre 1978. L'établissement spécialisé propose des parcours individualisés au CAMSP, au SSEFIS (SSEFS aujourd'hui) ou à la SEES.

Rentrée 2007, le SSEFS étend son activité à la prise en charge des enfants et adolescents porteurs de troubles spécifiques du langage.

Le mot du Directeur général

L'offre de service médico-sociale, trouve son ancrage dans la réforme hospitalière de 1996, qui introduit la notion de parcours de soins dans une logique systémique et décloisonnée. Ainsi, le parcours des personnes doit s'inscrire en transversalité dans l'ensemble du système de soins.

Aujourd'hui, au-delà de l'évolution du financement de l'offre médico-sociale, le secteur est soumis à une évolution permanente sous tendue par l'idée de transformation de l'offre médico-sociale, impulsée par les décisions réglementaires.

Deux conséquences en découlent directement :

Le changement organisationnel ayant pour enjeux déterminants :

- La conduite du changement et la nécessaire adaptation des organisations,
- Les modalités d'accompagnement.

Cet environnement social, sociétal, financier et institutionnel, pris dans une forme de « tectonique des plaques », amène les associations à s'adapter en permanence à de nouvelles logiques de fonctionnement visant l'inclusion.

Ces logiques sont d'ores et déjà présentes dans nos réalités professionnelles.

Les nécessaires adaptations de nos organisations au changement, la réorganisation des moyens humains, techniques et financiers qu'elle génère, sont concomitantes de la redéfinition de l'accompagnement de nos usagers qui aspirent légitimement aux mêmes droits que tout citoyen.

Pour notre association, ce contexte implique une conjonction parfois difficile entre l'application des orientations des politiques publiques et l'adaptation de son organisation déterminée par les moyens financiers alloués.

Bien que confrontée à ces tensions permanentes, notre association réaffirme sa volonté d'être un vecteur de transformation sociale, au plus proche des besoins des personnes.



Emmanuel Farcy
Directeur général
des PEP Bretil'Armor



Comment l'association PEP Bretil'Armor accompagne-t-elle les personnes déficientes sensorielles?

Nous gérons plusieurs établissements spécialisés: 2 Instituts d'Education Sensorielle, 1 CAMSP déficients auditifs, 1 SSEFS et 2 SAAAS (services ambulatoires), 1 SAVS, 1 foyer de Vie et tout récemment un dispositif d'habitat regroupé dédié aux adultes déficients visuels. Tous nos professionnels disposent de compétences propres à chaque déficience et nous bénéficions de métiers spécifiques.

Quels sont les métiers spécifiques concernant la déficience visuelle ?

Nous disposons de compétences rares telles que :

- l'instructeur/trice en locomotion. En mettant en place les techniques de compensation du handicap, il/elle cherchera à renforcer l'autonomie de la personne accompagnée dans ses déplacements.
- le/la rééducateur/trice en autonomie de la vie journalière. Son intervention vise à acquérir les compétences pratiques nécessaires à l'autonomie des gestes et actes du quotidien et à préconiser l'acquisition des outils de compensation.
- l'enseignant/e spécialisé/e. En charge de l'acquisition des compétences scolaires, il/elle personnalise et adapte son enseignement aux difficultés spécifiques de l'enfant DV. Il sera en particulier en charge de l'apprentissage du braille.
- l'orthoptiste basse vision, après une évaluation des capacités visuelles fonctionnelles, propose une rééducation afin d'améliorer ou d'optimiser la perception visuelle de la personne malvoyante et préconise les aides optiques.
- le/la transcripateur/trice braille est chargé/e de la réalisation des supports pédagogiques en braille et sur préconisation de l'orthoptiste (taille et police de caractères), réalisera des adaptations en « Noir »...

Et pour la déficience auditive ?

- l'orthophoniste, après la réalisation d'un bilan, proposera les modalités d'une rééducation et/ou d'un soutien de la personne sourde ou malentendante.
- l'interprète LSF assure le lien entre les personnes sourdes et malentendantes pratiquant la langue des signes et les personnes entendantes.
- le codeur langue parlée complétée propose (complète) en parallèle du message parlé un code gestuel qui le rendra visible.
- L'enseignant spécialisé, s'appuiera dans son enseignement auprès des enfants sourds et malentendants sur les techniques de compensation du handicap.

Et pour conclure ?

Il faut saluer la mobilisation collective de tous les professionnels de ce secteur et de ces métiers rares, qui font la force de notre association.



Yves Lecompte
Administrateur



Le secteur sensoriel des PEP B'A

Depuis bientôt trois années et à la demande du conseil d'administration, les établissements sensoriels des PEP BA travaillent à un rapprochement via la mise en place d'une équipe de Direction commune à l'ensemble des entités. Il s'agit de décloisonner les établissements afin de permettre des synergies pour répondre de manière plus efficiente et coordonnée aux besoins des publics qui nous sont adressés et ce en garantissant la qualité des parcours d'accompagnement.

Quelques chiffres

Ce ne sont pas moins de 130 professionnels sur 6 établissements et services en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor qui œuvrent au quotidien afin d'accompagner les personnes porteuses de déficiences visuelles, auditives ainsi que des troubles sévères du langage. Un fort partenariat historique avec l'Education Nationale permet de bénéficier de 14 postes d'enseignants détachés et deux IES implantés dans des écoles primaires. Les 6 établissements ont accompagné environ 400 personnes en file active durant l'année 2023.

Les établissements du secteur sensoriel

Pour la partie enfance :

Le SAAAS 22 (0/14 ans), Kerveiza (0/20 ans) et le Centre Angèle Vannier (0/20ans).

Pour la partie adulte :

Le Foyer de vie André Breton et le SAVS Angèle Vannier. Depuis le 21 mai 2024, les habitats regroupés, constitués de 6 logements de 47 à 53 m² sur la résidence l'Impérial à Rennes et construits par le bailleur social NEOTEA, partenaire du projet, sont venus compléter notre offre de service en faveur des adultes déficients visuels en Ille-et-Vilaine. Sa mise en œuvre sera accompagnée par les équipes du SAVS Angèle Vannier et d'André Breton et le projet de vie soutenu par une aide médico-psychologique qui assure un rôle de veille et de sécurisation dans la gestion des actes de la vie quotidienne des habitants. Elle peut être consultée pour apporter des éléments de compréhension pour évaluer et traiter la situation de l'habitant. Elle assure un soutien à l'autonomie des habitants dans le cadre du projet de vie sociale partagée et rédigé avec les habitants.

Leurs caractéristiques

Le point commun entre tous les établissements sensoriels des PEP BA, est leur portée départementale. La faible prévalence de la déficience visuelle et auditive dans la population générale a pour conséquence d'être souvent le seul acteur à l'échelle départementale.

Tous les établissements et services ont également la particularité d'être mobilisés pour accompagner des personnes en situation de Handicaps Rares, à savoir une déficience sensorielle associée à une autre déficience sévère. A ce titre ils sont tous signataires de la charte d'adhésion handicap rare. Kerveiza et le centre Angèle Vannier ont ainsi intégré en décembre 2023 l'équipe ressource Handicap Rare Bretagne pilotée par l'ERHR de l'association G. Deshayes à Auray (56). De manière générale tous les salariés qui exercent dans nos établissements partagent une culture professionnelle commune propre à chaque déficience.

Les évolutions

En Août 2024, les professionnels administratifs, les équipes de direction et les SESSAD spécialisés de Kerveiza (SEFFS) et du Centre Angèle Vannier (SAAAS), ainsi que le CAMSP de Kerveiza, le SESSAD de Bel Air et le CAMSP de Pitt'Ocha partagerons des locaux communs au sein du Bâtiment Fréville. Cette nouvelle organisation vient renforcer l'entité « PEP Bretil'Armor ». Ce déménagement de Kerveiza et du Centre Angèle Vannier, hors des écoles de la ville de Rennes où ils étaient implantés historiquement, marque un tournant important dans l'histoire des deux établissements.



Olivier
LE BOUËC
Directeur du
centre Angèle
Vannier, SAVS
Angèle Vannier



Hélène
DANCER
Directrice des
Etablissements
Sensoriels

Agir sur l'environnement de la personne en situation de handicap

par la sensibilisation au handicap et à l'autisme des pairs-élèves et de leurs enseignants et AESH

Depuis 2021, des professionnels du SESSAD Les Hautes Roches disposent d'un temps dédié à l'animation d'actions de sensibilisations au Handicap et à l'Autisme dans les écoles du Pays Malouin. Ce projet, qui s'achève en juin, fait suite à la réponse apportée à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne. Nous avons pu ainsi obtenir une enveloppe budgétaire spécifique pour les réaliser.

Entre 2021 et 2024, 13 écoles et 6 collèges ont répondu favorablement à la mise en place de ces interventions pour 400 élèves d'école élémentaire et 500 collégiens.

Les différents SESSAD de Saint Malo accompagnent des élèves en situation de handicap dans leurs écoles et collèges respectifs, soit en classe ordinaire, soit en dispositif ULIS ou en SEGPA. Au regard du nombre d'élèves en situation de handicap inclus en milieu ordinaire, il nous est apparu nécessaire de conjuguer l'accompagnement individuel avec la mise en place d'interventions collectives auprès de leurs camarades.

Par ailleurs, afin d'accompagner l'ouverture de l'unité d'enseignement externalisé de l'IME les Hautes Roches au sein du collège Chateaubriand, nous souhaitons vérifier auprès des élèves leur connaissance du handicap et nous assurer de leur bienveillance à l'égard de leurs camarades en

situation de handicap au sein de leurs établissements

Le rejet de l'autre et la peur viennent d'une méconnaissance de la différence. Le fait de discuter, de mettre des mots, de répondre à des interrogations parfois banales mais jusqu'alors pas ou peu exprimées apportent des éléments de compréhension, un autre regard, favorise une certaine empathie. Une relation d'aide pour certains peut s'installer.

Les enfants en situation de handicap invisible sont nombreux dans les classes. Que leur quotidien soit impacté par des troubles du spectre de l'autisme ou par des troubles DYS par exemple, ne remet en pas en cause ni leur intelligence, ni leur vivacité d'esprit. Ils ont en revanche des difficultés dans les apprentissages ou dans les interactions sociales et ont parfois honte de leur lenteur par exemple, de leur écriture, ou se sentent isolés. Ouvrir le débat sur ces difficultés, qui au quotidien peuvent être source de moqueries, permet un réel soulagement pour ces élèves. Certains osent parfois même témoigner à haute voix sur leur handicap, non nommé jusque-là. Ces ateliers en demi-groupe favorisent le climat de confiance et d'échange.

Nous utilisons cette année un jeu de plateau plus adapté aux collégiens, permettant un véritable dialogue, tout en conservant un aspect ludique grâce à des mises en situation. Ce jeu « KESKI » s'adresse aux adoles-



cents et aux adultes. Il a été créé pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les entreprises.

Le jeu KESKI est un outil pédagogique de sensibilisation au handicap ludique, expérientiel et convivial conçu selon un processus pédagogique qui amène les participants à :

- Expérimenter des situations de handicap,
- Découvrir des troubles et maladies qui entraînent des situations de handicap et ainsi élargir sa définition du handicap,
- Réfléchir sur les attitudes concrètes qui facilitent les relations,
- Connaître des outils, dispositifs, aménagements, astuces utiles aux personnes concernées par le handicap.



Stéphanie MENEGHINE
Educatrice spécialisée



Agathe SAUNIER
Cheffe de service SESSAD et UEMA



Séjour à Paris aux jeux paralympiques pour des enfants du DITEP



Soucieux de s'inscrire dans les objectifs et valeurs associatives en favorisant notamment l'accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs pour toutes et tous, un service du DITEP a développé un projet de séjour à Paris pour un groupe de jeunes à l'occasion des jeux Paralympiques.

Un groupe de six enfants du site de Pasteur à Saint Briec, accompagnés par quatre adultes, éducateurs et éducatrices spécialisés, enseignant, se rendra à Paris du 2 au 6 septembre prochain pour assister à des épreuves des jeux paralympiques : cécifoot, basket fauteuil, tennis fauteuil. Ils en profiteront pour découvrir quelques lieux et monuments emblématiques de Paris.

Ce projet a été le fil rouge de l'accompagnement éducatif et pédagogique tout au long de l'année et le séjour, l'aboutissement du travail produit par les enfants. La préparation de ce séjour a servi de support au projet pédagogique. Il a permis de travailler et valoriser un certain nombre de compétences transversales et spécifiques, telles que la maîtrise du langage écrit et oral, de questionner le monde, et notamment dans les domaines de la science et des technologies, interroger l'espace et le temps. Il permet de travailler sur l'éducation morale et civique, les enseignements artistiques et bien entendu sur l'éducation physique et sportive.

Les enfants et les professionnels ont aussi travaillé tout au long de l'année pour trouver des sponsors, des mécènes et des actions de financement pour ce projet.

Au-delà de ces temps scolaires, d'autres actions sont menées comme la participation à une initiation au sport adapté avec le Comité Départemental Olympique lors de la Foire Exposition de Saint Briec en septembre 2023.

Autre temps marquant, le groupe a également pu participer à une émission de radio, en direct, « Africa 22 sport » sur RadioActiv', le 8 décembre dernier. A cette occasion, les enfants ont pu rencontrer et interviewer trois athlètes paralympiques, et des représentants du handisport et du sport adapté en Bretagne.

Un groupe « Bod'ITEP » a également été mis en place avec pour objectif d'apporter une connaissance générale du corps dans toutes ses dimensions. Ce groupe est animé par

une éducatrice spécialisée, une psychomotricienne et un enseignant.

Les enfants ont pu participer à une journée sportive autour de l'athlétisme avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Ce projet d'une année, avec pour finalité Paris et les Jeux Paralympiques 2024, a pour objectifs de :

- Sensibiliser les jeunes à la pratique de l'activité physique et à ses bienfaits,
- Favoriser l'accès à la pratique sportive valide, handisport, et sport adapté ainsi qu'à augmenter l'activité physique exercée par les élèves,
- Engager les élèves dans un cursus d'apprentissage,
- Sensibiliser les jeunes aux valeurs Olympiques et sportives et diffuser ces valeurs,
- Mobiliser le sport et l'Olympisme comme vecteurs d'éducation,
- Valoriser la liaison entre établissements scolaires, collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif.

Il permet en outre de favoriser l'inclusion des élèves, de participer aux relations interdisciplinaires dans l'enseignement, améliorer l'hygiène de vie des élèves bénéficiaires et combattre la sédentarité des jeunes.

Ce séjour permettra de créer une mémoire collective du groupe, de construire des souvenirs communs et partager un quotidien plus étendu que les journées à l'accueil de jour du DITEP à travers des situations de vie collective, de jeux et d'apprentissages communs.



Frédéric BRIVE
Directeur du DITEP



Les CAMSP et les CMPP

Les CAMSP et les CMPP sont des structures de soins ambulatoires qui ont pour mission de réaliser des diagnostics, de proposer des soins à l'enfant et d'assurer un accompagnement familial et social. Il existe au sein des PEP Brétil/Armor 4 CMPP (Rennes, Saint Brieuc, Saint Malo avec des antennes à Dol et Combourg) et 2 CAMSP Polyvalents (Rennes et Saint Malo avec une antenne à Combourg).

Les CAMSP, structures pivot de l'intervention précoce, accueillent des enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles sévères du développement pouvant conduire à une situation de handicap. Les CMPP accueillent des enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des troubles du neuro développement et/ ou des troubles psychoaffectifs, plus ou moins sévères et intenses. Les CAMSP et CMPP ont pour objectif de prévenir l'aggravation des troubles et permettre à l'enfant d'être inclus dans son environnement de vie familial, social, scolaire.

Depuis plusieurs années, le nombre de demandes augmente de façon exponentielle, la précarisation des familles s'accroît,

les pathologies des enfants se complexifient et impliquent des prises en charge multiples et chronophages, les listes d'attente peuvent aller jusque deux ans sans que nous parvenions à les résorber avec les plateaux techniques existants. Nous constatons les impacts de cette attente sur les enfants dont les troubles se sont souvent accentués mais aussi sur l'environnement familial, scolaire et social qui s'est dégradé.



Cette préoccupation des listes d'attente a conduit les CMPP et CAMSP des PEPBA à penser des réorganisations spécifiques. Ainsi, les équipes des CAMSP ont souhaité se recentrer sur leur mission initiale de diagnostic et de soins précoces. Désormais, les enfants de moins de 3 ans bénéficient d'un accueil prioritaire avec un projet de soins internalisé au CAMSP tandis que pour les enfants de 4-6 ans, les soins rééducatifs individuels sont externalisés autant que possible pour préparer la sortie du CAMSP.

Les CMPP ont également développé des priorités d'accueil, notamment pour les jeunes enfants de moins de 6 ans et les adolescents, permettant de réduire le délai d'attente pour ces publics et commencer un travail plus précoce. Cependant, les délais restent importants pour la tranche d'âge 6-12 ans. Les entretiens téléphoniques d'inscription réalisés par des professionnels des CMPP permettent aussi de réorienter certaines demandes, de mesurer le degré d'urgence, et d'apporter une première réponse thérapeutique aux familles.

Les partenariats développés sur chaque territoire favorisent également, dans une certaine mesure, la mise en place de soins plus précocement. Ainsi, le CMPP Confluence à Saint Brieuc a développé un projet davantage centré sur les adolescents et propose des soins pour des enfants de 8 à 20 ans. Le développement d'un partenariat avec la maison des adolescents a permis de réguler l'attente, d'orienter vers les partenaires spécifiques selon les besoins et de raccourcir les délais de prise en charge.

Dans le 35, CAMSP et CMPP travaillent en lien étroit avec la PCO TND 35 (Plateforme de Coordination et d'Orientation du parcours des enfants avec suspicion de troubles du neuro développement) ce qui permet de proposer des parcours mixtes entre nos services et les professionnels libéraux afin d'assurer le plus rapidement possible des séances diagnostiques et des prises en charges adaptées.

En 2023, au sein des PEP BA, 239 enfants ont été accompagnés par les CAMSP et 1018 enfants ont été suivis en CMPP.



Hélène QUERREC
Directrice CMPP Gaston Chaissac
CMPP du Gacet
CAMSP Pitt'Ocha
CMPP Confluence
SESSAD Bel Air



Brèves

L'association organise son Assemblée Générale à Sixt sur Aff le 27 juin matin, l'après midi sera consacrée à fêter les 10 ans d'ouverture de la Maison de Gannedel

Olivier LE BOUEC Directeur du Centre Angèle Vannier, SAVS Angèle Vannier SAAAS SAFEP et la Résidence André Breton quitte ses fonctions pour de nouveaux horizons professionnels. Nous le remercions pour son travail et lui souhaitons le meilleur.

Les journées d'intégration des nouveaux salariés auront lieu les 10 et 19 septembre prochains. Ces journées sont l'occasion pour les nouveaux venus de découvrir notre organisation, de rencontrer leurs collègues et de se familiariser avec les valeurs et les missions de l'association. .

Le dossier de candidature de l'Association a été retenu par l'ARS pour l'appel à projet du Ségur numérique. Aujourd'hui, nous sommes sur la deuxième phase, la consultation des éditeurs afin de choisir notre futur logiciel Dossier Usager Informatisé (DUI).



M. TROADEC Président PEP B'A a rencontré, fin avril 2024, le Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor. Cet échange a permis de renforcer nos liens institutionnels et de discuter de nouvelles perspectives de collaboration pour le développement de nos projets notamment l'ouverture de 2 Lieux de Vie dans les Côtes d'Armor en septembre 2024



Glossaire du Secteur Médico-Social



02 99 86 13 30

siege.pepba@pepbretillarmor.org

www.lespepba.org

PEP Brétil'Armor

Siège Administratif

115 boulevard Albert 1er - TSA 30858

35208 RENNES CEDEX